

# Comment seront utilisés les 100 M€ du nouveau plan protéines végétales ?

© 01/12/2020 | 👤 Delphine Jeanne • 📰 Terre-net Média

Attendu de longue date, le plan protéines, abondé par le plan de relance à hauteur de 100 M€, a été présenté plus en détails par le ministre de l'agriculture le 1er décembre. Il doit répondre à plusieurs objectifs, notamment augmenter de 40 % la surface de production de légumineuses sur trois ans, améliorer l'autonomie alimentaire des élevages, et soutenir la recherche et le développement.



La stratégie nationale pour le développement des protéines végétales a été précisée le 1er décembre par le ministre de l'agriculture. (©Terre-net Média)

Répondant à une volonté affichée du président de la République lors du Salon de l'agriculture en 2019, un plan protéines ambitieux a finalement été présenté par le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie, le 1<sup>er</sup> décembre. Issu d'une large concertation entre les différents acteurs concernés (interprofessions, associations, pouvoirs publics...), ce plan, doté de **100 millions d'euros** issus du plan de relance et de financements additionnels à travers le PIA et BPI France dans le cadre d'appels à projets, répond-il aux attentes des filières ?

Lire aussi >> [Plan de relance : un premier volet de mesures à 455 M€ mis en oeuvre d'ici janvier](#)

Pour le ministre, le plan vise **trois objectifs principaux** : le renforcement de la souveraineté alimentaire, la réduction de l'impact environnemental en diminuant les importations de protéines végétales américaines et sud-américaines, dont les modes de production entraînent de la déforestation, et la création de la valeur. « Plus on améliorera la création de valeur, plus les transitions pourront être rapides », rappelle-t-il.

Lire >> [Malgré leurs atouts, les protéines végétales en crise de croissance](#)

## 50 M€ pour atteindre + 40 % de la surface de production française dès 2022

Si le plan prévoit, à 10 ans, un doublement des surfaces dédiées à la production de protéines végétales en France (soit 2 millions d'ha, 8 % de la SAU), une première étape vise à enclencher rapidement la dynamique, avec une progression de 40 % de ces surfaces d'ici trois ans, soit 400 000 ha de plus. 50 M€ sont ainsi fléchés vers la structuration de filières, pour « financer les outils de production, de stockage, de distribution », indique Julien Denormandie. Dans le cadre de la réforme de la Pac, il sera également possible d'utiliser des aides couplées pour développer la production de légumineuses.



Les protéines concernées par la stratégie nationale pour les protéines végétales

## 20 M€ pour améliorer l'autonomie alimentaire des élevages

Le deuxième axe du plan vise à développer l'autonomie alimentaire des élevages, en consacrant **10 M€ à l'achat de semences** permettant d'accroître le potentiel protéique des prairies, et **10 M€ à l'amélioration du matériel de stockage et de distribution au bétail ou au traitement des plantes récoltées**. « L'objectif de développement des prairies et de fourrages à haute teneur en protéines est une priorité pour nos éleveurs de ruminants », souligne de son côté Marc Pagès, directeur d'Interbev, qui rappelle le double avantage, économique et agro-écologique, du renforcement de l'autonomie alimentaire des élevages.

## 30 M€ pour la R&D, les semences, les nouvelles protéines

Enfin, le troisième axe du plan consacre **30 M€ à la recherche et développement**, et à l'accompagnement dans l'utilisation des nouvelles protéines (par exemple, l'utilisation des insectes pour la pisciculture). **20 M€ sont spécifiquement fléchés sur les semences**. Il est également nécessaire de développer la production de légumineuses destinées à l'alimentation humaine et communiquer sur l'importance de ces légumes secs, notamment dans le régime alimentaire des enfants, précise le ministre, qui indique que 3 M€ sont dédiés spécifiquement à cette question.

A lire également >> [Le pois jaune, nouvelle protéines "tendance"](#)

Pour Cécile Détang-Dessendre, directrice scientifique à l'Inrae, des questions de recherche sont effectivement à l'agenda, comme le développement des pratiques agro-écologiques, ou **l'accroissement des rendements et de leur régularité**, ce qui passe par « le développement de solutions de protection », et un travail sur les variétés qui n'a pas été réalisé par la recherche privée en raison de la taille trop faible des marchés concernés.

## Des opportunités pour les agriculteurs

Arnaud Rousseau, président de la Fop, avoue être « un agriculteur heureux » face aux opportunités que ce plan offre aux agriculteurs : accompagner la diversité des assolements, créer de la valeur, développer des filières, et accompagner l'ensemble de la vision de l'exploitation... Mais il salue également « une opportunité de répondre aux attentes sociétales » en matière de transition alimentaire. Il relève cependant un point d'attention : « **il ne faut pas opposer les protéines végétales destinées à l'alimentation humaine et les protéines végétales pour l'alimentation animale** », ces dernières représentant aujourd'hui le plus gros des débouchés.

Lire aussi > [Protéines : la Fop s'inquiète de la disparition des moyens de protection](#)

À noter qu'en dépit de l'optimisme des différents acteurs ayant participé à la concertation autour du plan protéines, les agriculteurs qui ont répondu à un sondage réalisé sur Terre-net entre le 8 et le 15 septembre estiment en grande majorité (60,1 %) que ce plan protéines ne permettra pas de progresser vers l'autonomie. Reste à savoir si les 37,7 % qui en attendaient les détails pour se prononcer sont plus optimistes aujourd'hui...

*NB : les résultats de ce sondage sont indicatifs, l'échantillon n'a pas été redressé.*